



Projets marquants des Parcs naturels



Avant-propos

L'année 2017 a été l'occasion pour les Parcs naturels de se lancer dans des projets communs, partagés par l'ensemble des Parcs naturels.

Premièrement, le projet **Diversifruits**, qui vise la structuration de la filière de valorisation des fruits des vergers hautes tiges, a permis de lancer un chantier important de soutien à la filière des vergers wallons. Le projet ne se limite pas aux frontières des Parcs naturels mais couvre toute la Wallonie. Ce projet est le fruit d'un partenariat étroit entre le CRA-W, Crédal et la Fédération des Parcs naturels de Wallonie.

Deuxièmement, le projet **Natur'Accessible** qui a pour objectif de développer 11 sentiers nature accessibles aux personnes à besoins spécifiques. Ces sentiers permettront de mieux découvrir les habitats naturels et les espèces Natura2000 de Wallonie.

A côté de ces projets communs, il y a **tous les projets développés par les Parcs naturels** sur leur territoire en partenariat avec les acteurs locaux. L'année 2017 fut encore une belle année durant laquelle de nombreux nouveaux projets répondant aux enjeux locaux ont été développés.

Le coeur du travail des Parcs naturels est de répondre aux problématiques locales en fédérant les acteurs locaux et en associant étroitement la population. De cette manière, les Parcs naturels répondent pleinement à leurs missions de recherche de collaborations, de développement local et d'amélioration de la qualité de vie de leurs citoyens.

Bonne lecture !

Les missions des Parcs naturels*

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager du Parc naturel ;
- Contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- Encourager le développement durable sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie ;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- Participer à l'expérimentation de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, au test de processus

et méthodes innovants de planification, ainsi qu'à la mise en oeuvre de programmes européens et de coopération territoriale européenne ;

- Rechercher la collaboration entre les Parcs naturels et, le cas échéant, la collaboration transfrontalière avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;
- Susciter la mise en oeuvre d'opérations de développement rural dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.

* Extrait du Décret relatif aux Parcs naturels du 16 juillet 1985 tel que modifié en juillet 2008

Table des matières

PROJETS COMMUNS AUX PARCS NATURELS.....	5
DIVERSIFRUILS, UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DU PATRIMOINE.....	5
NATUR'ACCESSIBLE, DES PROMENADES POUR L'ACCÈS DE LA NATURE À TOUS.....	6
NATURE ET BIODIVERSITÉ.....	7
RESTAURATION D'UNE CAVITÉ POUR L'HIBERNATION DES CHAUVES-SOURIS.....	8
GESTION HYDRAULIQUE ET BIODIVERSITÉ, UN PARI GAGNÉ !.....	9
GAN, LE GROUPE D'ACTION NATURE DU TERRITOIRE BURDINALE-MEHAIGNE.....	10
LES ÉGLISES, DES LIEUX PLEINS DE VIE !.....	11
APPRENDRE POUR PRÉSERVER LA NATURE.....	12
LES APIS JARDINS, LE RÉSEAU DES ÉCO-JARDINS.....	13
AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ, UN DÉFI TERRITORIAL !.....	14
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PAYSAGE.....	15
UN NUANCIER POUR LES FAÇADES DU PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER.....	16
NOS ENTRÉES DE VILLAGE À LA LOUPE.....	17
UN INVENTAIRE PARTICIPATIF DES PAYSAGES ? POURQUOI PAS !.....	18
UN ESPACE PUBLIC COMMUN POUR LE VILLAGE DE LANZERATH.....	19
DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS POUR ACCOMPAGNER UN REMEMBREMENT.....	20

Table des matières

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	21
FROMAGES AU LAIT CRU : LE POT DE FER CONTRE LE POT DE LAIT ?.....	22
STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE LOCALE DE VALORISATION DE L'ÉPEAUTRE	23
LES SOLS AGRICOLES DU PAYS DES COLLINES SOUS LA LOUPE !	24
PLUS D'AUTONOMIE POUR DES EXPLOITATIONS PLUS RÉSILIENTES.....	25
LA CHOUETTE LAINE, LE CIRCUIT COURT DE LA LAINE AU PAYS DES COLLINES	26
DEUX PARCS NATURELS FORMENT DES « MURAILLEURS »	27
LA JOURNÉE « TERROIR ET MÉMOIRE » UNE JOURNÉE FESTIVE AU SERVICE DU PATRIMOINE LOCAL.....	28
UN SENTIER DIDACTIQUE ACCESSIBLE À TOUS !.....	29
A TOUTE VAPEUR...QUAND LE TRAM TRAVERSAIT LA VALLÉE DE L'ATTERT	30
EDUCATION ET SENSIBILISATION	31
CLEAN UP, NETTOYONS RESPONSABLE !.....	32
HUIT BOULES D'ÉNERGIE ENVAHISSENT LE VERGER	33
RADIS, KIWIS, ET BROCOLIS... L'ITINÉRANCE AU FIL DE L'EAU !.....	34
UN JARDIN EN PERMACULTURE À LA MAISON DU PARC NATUREL DE GAUME	35
LE MOULIN DE NISMES, DE LA FARINE À LA LUMIÈRE !.....	36
ACTION SALAMANDRE, QUAND LES CITOYENS SE METTENT EN MOUVEMENT.....	37
ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DE LA POMME	38
NOUVEL ESPOIR POUR LA QUALITÉ DE L'EAU À HOLZHEIM	39

DIVERSIFRUILTS UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DU PATRIMOINE



La disparition des vergers hautes tiges dans notre région est liée à l'évolution des modes de culture et de l'industrialisation des techniques agricoles. Pourtant, la multifonctionnalité des services rendus par ces vergers est considérable pour notre paysage agricole.

Suite à la destruction des vieux vergers et à leur non renouvellement, un grand nombre de variétés anciennes cultivées en haute tige disparaît. Les consommateurs ont donc peu accès aux produits de qualité issus de ces variétés non traitées puisque adaptées depuis des siècles à notre terroir belge.

Aujourd'hui, il est donc nécessaire de préserver les vergers hautes tiges par la valorisation économique de leurs fruits. Le projet Diversifruits vise donc le développement d'une filière locale complète allant de la plantation à la commercialisation. Pour assurer l'accessibilité en fruits locaux de

qualité, la filière doit donc bénéficier d'une structuration solide qui permettra de référencer et de fédérer l'ensemble des acteurs valorisant la production en circuit-court.

L'objectif de ce projet, fruit d'un partenariat avec le CRA-W et le Crédal, est de développer la filière des vergers hautes tiges de variétés anciennes en proposant une série d'outils permettant de :

- Mettre en réseau les différents acteurs ;
- Fournir des informations techniques et économiques ;
- Commercialiser un produit reconnu ;
- Accompagner des entrepreneurs initiant des projets de transformation ou de commercialisation
- Communiquer sur l'importance du redéploiement des vergers hautes tiges à l'échelle wallonne.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de membres du réseau	>1.000
Nombre d'ateliers proposés (plantation, taille, récolte, conservation, transformation, etc.)	15
Mise en place d'une formation reconnue pour la taille des fruitiers hautes tiges	1
Mise en place d'une plateforme web de mise en réseau pour les professionnels	1
Nombre de nouvelles entreprises accompagnées	10
Nombre de voyages d'étude	2





NATUR'ACCESSIBLE DES PROMENADES POUR L'ACCÈS DE LA NATURE À TOUS



La beauté indéniable de la nature et des paysages en Wallonie est un des piliers du développement touristique de notre région. Il est toutefois une catégorie de touristes pour qui l'accessibilité à la nature est encore très difficile : les personnes à besoins spécifiques.

On estime que de manière permanente, 15,7% de la population en âge de travailler (entre 16 et 64 ans) font partie de cette catégorie. Si l'on ajoute à ce nombre les personnes ayant plus de 65 ans, on estime que plus ou moins 25% de la population sont concernées et cette proportion devrait encore croître dans les prochaines années suite au vieillissement de la population.

Partant de ce constat, les Parcs naturels ont souhaité développer un projet permettant de répondre à la demande d'accessibilité de tous à la nature et singulièrement aux sites Natura2000. En partenariat avec

Access-i, le projet Natur'Accessible a été lancé fin 2017 et se clôturera en 2020.

Les objectifs du projet sont, notamment, la création d'un cahier de critères unique pour l'accessibilité des sites naturels en Wallonie, l'aménagement de l'accessibilité et l'installation de panneaux didactiques adaptés sur 11 circuits de randonnée nature (un par Parc naturel), la réalisation de deux capsules pour la promotion du tourisme accessible, etc.

Le projet a été conçu pour rendre accessible tous les supports produits, pour une appropriation par d'autres organismes de la méthodologie et pour donner tous les outils pour reproduire ces aménagements pilotes sur d'autres territoires.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de circuits identifiés et aménagés en 2020	11
Nombre de stations didactiques installées en 2020	40
Nombre de capsules vidéos réalisées	2
Nombre de cahiers de critères pour l'aménagement de circuits nature rédigés	2



Nature et biodiversité

Biodiversité



RESTAURATION D'UNE CAVITÉ POUR L'HIBERNATION DES CHAUVES-SOURIS



Avant

Une ancienne ardoisière se situe sur un terrain privé à Salvacourt dans le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Elle a déjà été repérée en 2002 par des membres de Plecotus car elle représente un site d'hivernation qui pourrait devenir très intéressant pour les chiroptères après la réalisation de quelques travaux. D'après Frédéric Forget (Plecotus), il s'agit d'un couloir de quelques dizaines de mètres qui mène vers une petite salle. L'entrée était presque totalement obstruée par des remblais. Une source s'écoule depuis le fond de l'ardoisière et inonde complètement la cavité en hiver à cause des remblais et déchets situés au niveau de l'entrée de la cavité et qui empêchent son évacuation.

Pour la rendre de nouveau accessible aux chauves-souris afin qu'elles puissent y passer l'hiver, il convenait de réaliser quelques travaux :



Travaux

- Evacuer les ordures qui jonchaient le sol du petit vallon ;
- A l'aide d'une petite pelleteuse, évacuer les remblais qui obstruaient l'entrée de l'ardoisière ;
- Placer un tuyau PVC de 38 mètres de long sous terre afin d'évacuer l'eau qui s'écoule dans la cavité ;
- Installer une grille pour protéger la tranquillité des chauves-souris lors d'hivernation. La porte sera construite en barreaux métalliques soudés sur place et sera ensuite fixée dans la roche. Une partie de la grille sera amovible pour permettre des inventaires hivernaux.

Avec l'accord du propriétaire, les travaux ont débuté en juillet par l'évacuation des déchets. Plus d'une dizaine de sacs poubelles ont été évacués.



Des travaux de terrassement ont débuté en septembre 2017 avec la collaboration d'un ouvrier communal de Vaux-sur-Sûre et de sa mini-pelle. Trois journées de chantier ont actuellement permis de dégager l'entrée de la cavité et de placer des tuyaux PVC de manière à permettre à la source de s'évacuer hors de la cavité.

Une grille sera placée en 2018 avec le groupe de travail Plecotus afin de sécuriser le site et assurer la quiétude des chiroptères en période d'hivernation.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de sacs poubelles ramassés	15
Nombre de journées de chantier	3
Longueur tuyau d'évacuation	38 mètres



GESTION HYDRAULIQUE ET BIODIVERSITÉ, UN PARI GAGNÉ !



Aménagés dans une logique de gestion hydraulique des eaux pluviales, les bassins d'orage ne laissent, en général, que peu de place à la biodiversité. Le Parc naturel du Pays des Collines et le Contrat de rivière Escaut-Lys ont parié que les deux aspects étaient conciliables afin de faire des bassins d'orage des spots de biodiversité.

C'est ainsi qu'en 2016, 33 mètres de boudins végétalisés composés de roseaux, d'Iris, de Populage des marais, de Reine des prés, de Salicaire, ... ont été installés dans le but d'apporter de la nourriture aux pollinisateurs et de servir de supports de ponte à la faune aquatique. En 2017, les partenaires ont poursuivi leur logique de développement de la biodiversité par la mise en place de 12m² de mur végétalisé composé d'espèces mellifères (Origan, Centaurée, Saponaire, ...). Cet aménagement vise plusieurs objectifs : tester une méthode d'intégration paysagère des gabions, épurer l'eau du bassin par captation biologique des éléments nutritifs issus des eaux du bassin versant et servir de source de nourriture pour les pollinisateurs. Le mur végétal est alimenté en eau par un système automatique de pompe branchée sur un panneau solaire et dont une minuterie définit les périodes journalières d'alimentation.



Depuis ces aménagements, les apiculteurs ont apporté leurs ruches !

Il s'agit d'un projet innovant et expérimental qui donne satisfaction sur le plan de la biodiversité et qui n'entrave pas le fonctionnement hydraulique du bassin. Un exemple à suivre...

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de m ² de mur végétalisé	12
Nombre d'espèces végétales composant le mur	7
Nombre de partenaires	3



GAN, LE GROUPE ACTION NATURE DU TERRITOIRE BURDINALE-MEHAIGNE



Le GAN est né d'une volonté commune, émanant d'associations mais aussi de citoyen(ne)s, d'agir ensemble pour conserver la nature sur le territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Ce sont donc les communes constitutives du Parc naturel que sont Braives, Burdinne, Héron et Wanze qui sont visées. Le GAN agit également dans des zones voisines proches du territoire du Parc en accord avec les associations locales car la biodiversité et le maillage écologique ne s'arrêtent pas aux frontières du Parc naturel.

Le Groupe Action Nature se donne pour mission d'agir en menant à bien des actions, existantes ou nouvelles, ayant pour but la conservation de la nature (gestions de sites naturels, inventaires biologiques...).

Le GAN a été lancé le 6 mars 2017 et nous avons pu proposer 18 chantiers de gestion dont une balade ornithologique. Les chantiers ont visé 7 sites sur le Parc naturel : la réserve naturelle communale de la Quiétude à Fallais, l'ancienne carrière de Pitet à la butte Saint Sauveur, une ancienne glacière du château de Pitet, les bras morts de la Mehaigne à Fumal, la réserve naturelle communale de Hannêche (Burdinne), la Réserve Naturelle Domaniale de Hosdent, une Wateringue à Cipllet.

Différents travaux ont été proposés comme des restaurations de mares avec coupes des ligneux, des arrachages de massettes à large feuille refermant les mares, des fauches tardives de prairies maigres avec ramassage des foin, des chantiers de lutte face aux espèces végétales exotiques envahissantes, des plantations de haies....

Les chantiers sont aussi des moments conviviaux où l'on rencontre des gens passionnés. Et même si on n'a aucune compétence en matière de nature, tout le monde est le bienvenu ! C'est aussi une occasion d'aborder son environnement autrement, d'en apprendre davantage sur la nature, de découvrir des sites naturels

proches de chez soi et d'agir concrètement pour la faune et la flore sauvage locale !

Plus de renseignements : www.pnbm.be/gan

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de membres	40
Nombre d'associations partenaires	7
Nombre de gestions organisées en un an	18





LES ÉGLISES, DES LIEUX PLEINS DE VIE !



En 1995, la Région wallonne lançait l'opération « Combles et clochers » afin de sauvegarder et favoriser les espèces liées aux grands espaces que sont les combles et clochers des églises. Les espèces visées par ce projet sont les chauves-souris et les chouettes effraies mais aussi les choucas et les martinets noirs.

La commune d'Attert ayant signé la convention de participation, c'est l'équipe du Parc naturel accompagnée par des ouvriers communaux qui est chargée de visiter annuellement les églises de la commune afin de vérifier la présence des diverses espèces. Dans certaines églises, des chiroptères ont été installées sur la toiture afin de faciliter l'intrusion des chauves-souris. Afin de vérifier l'importance de la population dans chaque église, des bâches-témoins (1,5m*1,5m) sont étendues sur le sol. Le nombre de crottes récoltées sur ces zones indique la dynamique de la colonie. Deux églises hébergent une grosse colonie d'oreillards. Des nichoirs à Chouette effraie ont été placés dans quelques clochers.



Le Parc naturel établit aussi une liste de travaux qui devraient être effectués tant pour la biodiversité que pour la sécurité de l'équipe d'inspection (le plancher des combles est souvent très fragile). En 2016, une Chouette effraie a été retrouvée morte dans la cheminée de l'église de Tontelange. Aussitôt, le Parc a fait grillager le conduit. L'année suivante, une chouette était présente dans le nichoir de cette église. De même, une chiroptère installée sur la toiture de l'église de Metzert a boosté le nombre de chauves-souris dans les combles du bâtiment.

Cette visite annuelle est aussi l'occasion de sensibiliser le public aux risques de l'usage de pesticides mais aussi à l'encourager à préserver des petits coins de nature dans les jardins, grands réservoirs de proies pour les habitants des églises. Cette tournée des clochers a aussi mis en évidence la bonne santé des fouines et l'augmentation des populations de cochenilles asiatiques qui y trouvent refuge en hiver.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'églises visitées annuellement	13
Nombre de nichoirs à Chouette effraie installés	6
Nombre de jeunes chouettes nées dans les nichoirs	6
Nombre de bâches-témoins à vérifier	39
Nombre de toiles d'araignée prises dans les cheveux de l'équipe	Incalculable

APPRENDRE POUR PRÉSERVER LA NATURE



Le Parc naturel des deux Ourthes se situe dans une partie extrêmement rurale de l'Ardenne. Les zones humides, les vallées très encaissées ou les escarpements rocheux rendent certains sites très difficiles d'accès et la densité de sa population se situe autour des 30 habitants au km². De ce fait la nature s'y exprime pleinement et faune et flore réservent parfois d'excellentes surprises ! Or pour inventorier ce territoire d'exception, il faut aussi disposer de naturalistes formés à la reconnaissance des végétaux et animaux qu'ils rencontrent...

Dans ce but et en collaboration avec les Cercles des Naturalistes de Belgique (CNB), nous organisons régulièrement ce qu'ils appellent tout simplement des «leçons de nature». L'année 2017 a vu s'organiser 4 journées aux thèmes bien différents : en avril, ce sont les lichens et les bryophytes qui nous ont livré leurs secrets ; en juin, deux formateurs assez pointus nous ont emmenés sur les chemins à la recherche des fourmis et autres hyménoptères.

Les participants possèdent généralement des bases naturalistes et le fait de choisir un thème un peu plus ciblé consolide leurs connaissances au sein des biotopes qu'ils ont l'habitude de parcourir. Les leçons de nature sont ouvertes sur inscription préalable à une quinzaine de naturalistes. Elles se déroulent sur des sites variés et riches de nature.

Et après ? Les participants repartent avec leurs nouvelles connaissances à partager, à approfondir, à diffuser... Ils font souvent partie des observateurs du Parc naturel des deux Ourthes, des associations naturalistes locales, des guides nature actifs, des gestionnaires de réserves... et peuvent à

leur tour pointer certains biotopes intéressants ou de nouvelles stations d'espèces protégées (ou non !). Les données collectées sont transmises à la Région wallonne. Ces formations représentent une opportunité supplémentaire de protéger la nature et de sensibiliser à la sauvegarde ou au maintien de zones naturelles de grand intérêt biologique.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants en 2017	63
Nombre de sites observés sur le Parc naturel lors des 4 leçons de nature en 2017	13
Nombre de lichens recensés à notre "leçon de nature lichens"	59
Nombre de bryophytes recensés à notre "leçon de nature bryophytes"	61





LES APIS JARDINS, LE RÉSEAU DES ÉCO-JARDINS



Les jardins privés occupent un espace important au sein du territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. En adoptant une gestion écologique et en effectuant des aménagements pour accueillir la faune et la flore, un jardin « naturel » deviendra un véritable refuge dans lequel on pourra observer une biodiversité surprenante.

Le Parc naturel et le PCDN de Braives (Plan Communal de Développement de la Nature) se sont alliés pour mettre en place ce projet du réseau « Les Apis jardins ».

Les objectifs de ce projet sont de :

- Favoriser et préserver la biodiversité par la mise en place d'aménagements et de pratiques de jardinage écologique ;
- Sensibiliser et responsabiliser les habitants à la sauvegarde de la faune et de la flore sauvages ;
- Améliorer le cadre de vie car un jardin naturel apportera énormément de plaisir et de découverte ;
- Développer et renforcer le maillage écologique du territoire du Parc naturel.

Actuellement, le réseau réunit déjà plus de 50 membres et est formé de jardins très variés à tous points de vue. Pour participer à ce projet, il suffit d'adhérer à la charte « Les Apis jardins » en respectant quelques points :

1. Prendre soin de la biodiversité et de sa santé en pratiquant un jardinage écologique et donc, ne plus utiliser d'intrants tels que les produits phytosanitaires et engrais de synthèse.
2. Lutter, dans la mesure du possible, contre les espèces exotiques envahissantes présentes au jardin et ne pas en introduire.
3. Privilégier les végétaux indigènes et mellifères.
4. Réserver au minimum 10% de la superficie de son terrain pour favoriser la faune sauvage et les auxiliaires (tels les carabes, coccinelles ...).
5. Appliquer au moins 3 actions supplémentaires dans une liste proposée. Certains points sont vraiment très simples comme prendre le temps d'observer !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de demandes d'adhésion	50
Nombre de communes concernées	4
Nombre de membres groupe Facebook	62



AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ, UN DÉFI TERRITORIAL !



Le projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » est une fiche projet portée par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Ce projet prévu jusqu'en 2021 vise plusieurs objectifs :

- Améliorer la capacité d'accueil du milieu agricole pour la biodiversité ;
- Valoriser l'ensemble des services rendus par l'écosystème ;
- Renforcer la cohésion sociale entre les citoyens et les agriculteurs.

D'après le dernier rapport de l'Etat de l'Environnement Wallon, les populations d'oiseaux sont en forte régression et particulièrement les oiseaux des milieux agricoles : la biodiversité des plaines agricoles est en danger.

Le territoire du GAL et du Parc naturel Burdinale-Mehaigne étant situé en Hesbaye et constitué de terres agricoles à plus de 80%, nous souhaitons agir et tenter d'améliorer la situation à l'échelle locale.

Il n'y a pas que la biodiversité qui est visée par ce projet. En effet, les agriculteurs ont une place centrale et nous souhaitons contribuer à améliorer la perception du monde agricole par le grand public en apportant de la visibilité aux actions durables entreprises par les agriculteurs.

Acteurs majeurs de l'aménagement du territoire, les agriculteurs subissent le poids d'une perception sociale négative de la part du grand public. Ils sont souvent désignés comme responsables de la dégradation du milieu naturel, ce qui a pour conséquence de générer beaucoup de tensions au travail et des sentiments d'injustice. Quand ils sont interrogés sur la question, les agriculteurs soulignent la réglementation environnementale stricte dont ils dépendent et aussi leurs démarches volontaires pour la préservation de l'environnement. Enfin, ils mettent en avant la méconnaissance du métier d'agriculteur, qui conduit selon eux, aux généralités et amalgames. Apporter de la visibilité à ces actions pour renforcer la cohésion sociale et encourager les initiatives favorables à la biodiversité fait partie intégrante de nos objectifs.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
- Nombres d'agriculteurs sur le territoire	180
- Nombre d'agriculteurs actuellement rencontrés	45
- Nombre d'agriculteurs ayant effectué des aménagements	12

Aménagement du territoire et paysage





UN NUANCIER POUR LES FAÇADES DU PARC NATUREL HAUTE-SÛRE FORÊT D'ANLIER



Diverses influences ont modelé un bâti cohérent au sein de chaque village mais tout en nuance à l'échelle du territoire du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Ceci vaut entre autre pour les matériaux utilisés pour les élévations, avec un impact sur l'ambiance du village et sur le paysage.

Cette observation a été confirmée par la caractérisation du bâti réalisée pour le projet de charte paysagère. Certaines administrations ainsi que des habitants ont exprimé le besoin d'un outil aidant au choix d'une teinte adéquate pour favoriser l'intégration harmonieuse des bâtiments dans leur contexte.

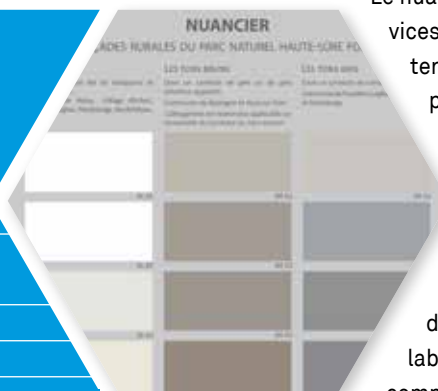
Sur le modèle d'une publication destinée à la Lorraine et en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, un nuancier des façades ardennaises du territoire du Parc naturel a été réalisé. Il comprend une brochure d'information et une carte de teintes. La brochure d'informations explique, dans un langage clair, les caractéristiques du bâti, leur origine, l'intérêt de les préserver et de s'y référer lorsqu'on envisage une rénovation ou une nouvelle construction. Elle propose une marche à suivre pour identifier la teinte d'un enduit ou le matériau de substitution (pierre, bois, brique) adapté(e). En complément, 20 teintes issues d'une pré-sélection opérée au cours d'un travail de terrain, ont été retenues par un comité réunissant les communes et la DGO4 (Direction extérieure du Luxembourg – Aménagement du territoire et Patrimoine). Reproduites fidèlement, elles peuvent être comparées aux nuanciers utilisés par les peintres.

Le nuancier est destiné aux habitants et aux services délivrant des permis d'urbanisme sur le territoire du Parc. Il a été transmis aux entreprises de peinture et architectes actifs sur le territoire. Il est adapté à une large partie de l'Ardenne, et peut donc être utilisé en dehors du Parc.

Le nuancier est un bel exemple de concrétisation des recommandations du projet de charte paysagère via une collaboration entre plusieurs partenaires aux compétences complémentaires. Il a bénéficié du soutien de la Province de Luxembourg et de la Région wallonne.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'exemplaires imprimés	3500
Nombre de teintes préconisées	20
Nombre de villages caractérisés	150
Nombre de professionnels du bâtiment sensibilisés	255





NOS ENTRÉES DE VILLAGE À LA LOUPE



Les entrées de villages constituent un espace de transition entre le village et son environnement et participent à la l'image perçue du territoire. L'urbanisation et le développement des villages ont fait que l'entrée du village n'est parfois plus clairement définie. Elle doit s'intégrer au contexte paysager local mais elle appartient également à une entité paysagère plus large qui définit son appartenance ainsi que celle du village.

Dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, les entrées des villages d'Attert, Nobressart et Nothomb ont été analysées suivant un canevas comprenant 5 thèmes :

- le contexte paysager local et le grand paysage ;
- l'urbanisme ;
- la mobilité et l'espace-rue ;
- le petit patrimoine ;
- les problématiques rencontrées.



Le but du document est d'établir des recommandations et des propositions d'aménagement des entrées de village pour la commune en tenant compte des différents contextes (paysager, législatif, urbanistique, ..). Par exemple resserrer le tissu urbanistique vers la voirie afin de bien marquer l'entrée au village, mettre en valeur le petit patrimoine, densifier les plantations pour un effet de porte, garder la vue dégagée vers le paysage, ordonner le mobilier urbain,...

Une carte et des photos sont également jointes pour une meilleure visualisation.

Chiffres clés

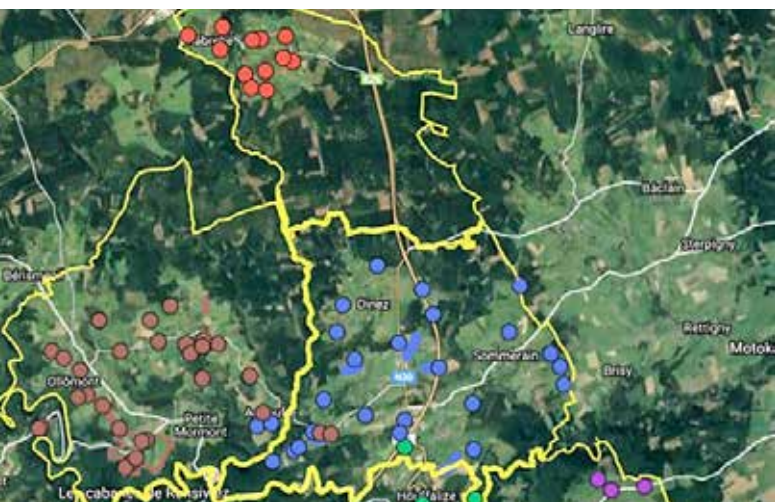
Intitulés	Résultats
Nombre de villages étudiés	3
Nombre d'entrées analysées	12
Nombre de recommandations	26



Le document se veut simple et facile d'utilisation pour faciliter la mise en œuvre de ses recommandations.



UN INVENTAIRE PARTICIPATIF DES PAYSAGES ? POURQUOI PAS !



C'est en 1992 que l'association A.D.E.S.A (Action et Défense de l'Environnement de la vallée de la Senne et de ses Affluents) est désignée par la Région wallonne pour réaliser l'inventaire des périmètres d'intérêt paysager et des points de vue remarquables. Se basant sur une grille de critères jugeant de la qualité esthétique des paysages, la méthodologie adoptée fait largement appel à la participation publique. Ce travail arrive à son terme puisqu'il ne reste plus que le plan de secteur de Bastogne à passer sous la loupe. Quatre communes du Parc naturel des deux Ourthes en font partie : Bertogne, Gouvy, Houffalize et Sainte-Ode.

« Les inventaires terminés peuvent déjà servir d'outil d'aide à la décision dans les choix d'aménagement du territoire mais ils n'ont encore qu'une valeur d'argumentaire. Pour acquérir une valeur réglementaire, il faudrait que les périmètres dits «ADESA» soient entérinés par une révision globale des plans de secteurs. » (Anne de Saint-Hubert, A.D.E.S.A.).

Le recensement des paysages et des points de vue intéressants de la commune de Houffalize a débuté avec une dizaine de citoyens motivés. Avec l'aide du Parc naturel et de la Fondation Rurale de Wallonie, ils se sont répartis le territoire, ont pris connaissance des cartes et de la méthode et ont clôturé l'inventaire avec pas moins de 123 paysages mis en exergue.

Le Parc naturel et la Fondation Rurale de Wallonie ont alors analysé, vérifié et retranscrit les résultats avant d'envoyer le tout à ADESA chargé de transmettre à la Région pour proposer d'actualiser le Plan de secteur. A noter que les différents

éléments qui permettent de juger de la qualité d'un paysage sont les suivants : la longueur de vue, la variété, la dimension verticale, les plans successifs, l'harmonie et la rareté d'un site.

Pour aller plus loin et valoriser le travail effectué par les bénévoles, un projet de route des paysages est en cours d'élaboration avec le Syndicat d'Initiative de Houffalize. D'autres idées sont également dans les cartons comme une exposition photos de quelques coups de cœur thématiques, ...

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de points de vue recensés	123
Nombre de points de vue validés par ADESA	65
Nombre de bénévoles	15





UN ESPACE PUBLIC COMMUN POUR LE VILLAGE DE LANZERATH



Le projet d'aménagement d'un espace commun sur un terrain communal à l'extérieur du village de Lanzerath (commune de Bullange) a été réalisé en 2017. L'objectif était d'aménager cet espace se situant juste à côté d'un nouveau quartier détaché du noyau de village. Tout d'abord, pour renforcer la cohésion sociale entre les nouveaux venus et les habitants du village. Ensuite, il constituera une zone de transition entre le bâti et le milieu agricole, ce qui limitera l'impact du quartier sur le paysage. Un chemin agricole peu utilisé actuellement relie le site au centre du village ce qui permettra aux habitants du centre villageois d'y accéder à pied ou à vélo. L'entretien sera assuré par un agriculteur du village. Le projet prévoit notamment l'aménagement d'un potager, d'un verger et d'un espace de détente pour les habitants.



Initié par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), le projet a été réalisé par le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel en étroite collaboration avec différents acteurs, dont la commune et la cellule du développement rural de la Société de Promotion Economique de l'Est de la Belgique (WFG). Une réunion publique a été organisée afin d'encourager les habitants à participer à la journée de plantation. Ensuite, la parcelle a été clôturée pour y faire pâturer des moutons. Avant la plantation, les ouvriers communaux ont préparé le terrain en creusant les trous pour les arbres et une tranchée pour la haie autour du site. Finalement, la journée de plantation a eu lieu en novembre. Une vingtaine de personnes de provenances différentes (habitants, bénévoles, agriculteurs, échevin, animateurs, naturalistes...) ont été présentes.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de bénévoles	+/- 20
Nombre d'acteurs impliqués	7
Nombre d'arbres fruitiers	28
Nombre de variétés différentes	26
Longueur de haie plantée	100 m
Nombre d'espèces indigènes	10
Longueur de clôture installée	200 m avec 2 portes d'herbage



Grâce à cette précieuse aide nous avons réussi à planter les 28 arbres fruitiers avec des protections contre le bétail, à mettre en place des nichoirs et à planter une haie autour du site. Toute cette action n'aurait jamais pu être faite sans l'aide des bénévoles et la mise à disposition de leur matériel et de deux tracteurs. C'est donc un vrai projet communautaire, qui nous encourage à réaliser de tels projets dans l'avenir.

Et ce n'est pas encore fini ! Une plaine de jeu, un abri, des bancs, des hôtels à insectes, des ruches, un potager suivront en 2018.



DES PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS POUR ACCOMPAGNER UN REMEMBREMENT

PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT :

Un territoire pilote dans la lutte contre l'érosion des terres et les coulées boueuses

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS DANS LE PÉRIMÈTRE DE REMEMBREMENT « ANTOING-PÉRUWELZ »
 Étude réalisée dans le cadre du **Projet VARIANE**
 (Valorisation de l'Aménagement Rural Intégré - Agriculture-Nature-Environnement)

Axe 1 : Réalisation d'un programme d'aménagements dans le cadre du rélotissement de la zone de remembrement Antong-Péruwelz

NOTE - Septembre 2011

Ensemble, #3-inventons notre territoire

Une Ligne à Grande Vitesse traverse le Parc naturel des Plaines de l'Escaut d'est en ouest. Terminée en 1996, un remembrement visant à échanger les parcelles afin notamment de faciliter le travail des agriculteurs a été lancé.

La première phase du remembrement « Antoing-Péruwelz » (« échange des exploitants ») a eu lieu en 1998 et a intégré une série de propositions paysagères du Parc naturel. Vingt ans plus tard, le Parc naturel a été mandaté pour proposer de nouveaux aménagements dans le cadre de la seconde phase à venir (« échange des propriétaires »).

Depuis quelques années, le Parc naturel travaille sur la problématique de l'érosion et des coulées de boues en collaboration avec les communes et les agriculteurs concernés. La suite du remembrement « Antoing-Péruwelz » est l'occasion de proposer des actions fortes en matière de lutte contre l'érosion et ses conséquences souvent désastreuses.

Dans ce cadre, outre les actions visant à aménager notamment des zones tampons enherbées et fleuries et à planter des haies pour arrêter les boues (toutes ces actions ayant un effet positif sur le paysage), des mesures d'accompagnement spécifiques permettant de retrouver des séquences visuelles plus rythmées sont proposées. Il s'agit principalement de haies vives et d'alignement de hautes tiges placés en zone publique sur des parcelles délaissées ou le long de chemins agricoles.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de communes concernées	4
Nombre de villages concernés	10
Nombre de sites	16



Développement économique et social



FROMAGES AU LAIT CRU : LE POT DE FER CONTRE LE POT DE LAIT ?



L'exercice s'avérait ambitieux : réunir autour de la table les professionnels de la production fromagère au lait cru : éleveurs, producteurs, fromagers, structures de formation, ... et l'organe de contrôle de l'AFSCA !

Les cicatrices béantes laissées par les derniers déboires entre l'AFSCA et les fromagers de Herve n'ont que conforté le GIE (Groupement d'intérêt Economique des producteurs de fromages au lait cru) à se fédérer davantage et à solliciter l'appui du Parc naturel de Gaume pour se focaliser sur cette production spécifique.

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une rencontre professionnelle à caractère scientifique. Les personnalités intervenantes lors de ce colloque n'étaient autres que les plus éminents chercheurs et spécialistes français dans le domaine et avaient pour objectifs d'ouvrir une lecture multiple sur la spécificité des fromages au lait cru : l'intérêt microbiologique, organoleptique, sanitaire ou encore culturel... L'idée était de déstigmatiser les positions « impérialistes » de l'AFSCA par une information scientifique et, in fine, proposer les bases d'une approche formative commune sur le plan théorique qui s'adresserait tant aux producteurs qu'aux inspecteurs.

En effet, la réalité des contrôles pratiqués dans l'industrie agro-alimentaire (qui travaille le lait pasteurisé) ne peut se transposer avec les mêmes critères vers le secteur des petites productions artisanales qui travaillent un produit vivant : le lait cru !

Ainsi, l'enjeu de la biodiversité, l'accompagnement des filières artisanales, la pérennisation des savoir-faire ou encore l'équilibre des écosystèmes entre agriculture et consommation furent au cœur de la rencontre.

Une journée riche d'enseignements et d'échanges, qui initie une véritable dynamique dans ce noble combat pour la biodiversité.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants	110
Nombre de producteurs fromagers	30
Nombre de producteurs éleveurs	27
Nombre de représentants fédéraux – régionaux – provinciaux	35
Nombre d'intervenants scientifiques	4



STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE LOCALE DE VALORISATION DE L'ÉPEAUTRE



L'épeautre est une céréale rustique qui était cultivée en Condroz, en Famenne, dans les Fagnes et en Ardenne. Bien que sa culture ait quasi disparu au siècle dernier, au profit de variétés plus productives de froment, elle s'est maintenue en Ardenne.

À l'initiative du Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier, quatre agriculteurs se sont regroupés pour développer une filière locale de production et de valorisation de l'épeautre sur le territoire du Parc. Les principaux objectifs du groupement sont de revaloriser cette céréale locale dans l'alimentation humaine, de créer une filière dont les agriculteurs sont maîtres et de commercialiser, en circuits courts, des produits sains, au juste prix et ayant du sens.

Démarré en 2015, le groupement a fait du chemin, et est fier des réalisations suivantes :

- Création d'une marque collective avec un logo (« Épeautre d'Ardenne »), ;
- Création d'un cahier des charges pour la culture de l'épeautre, associée à une certification participative ;
- Mise en place de l'ensemble de la filière de traitement et de transformation des céréales sur le territoire, grâce à l'achat des équipements nécessaires (trieuse, épierreur, décortiqueuse – élimeuse et moulin) ;
- Développement d'un projet de recherche sur des anciennes variétés d'épeautre afin de pouvoir les cultiver à nouveau ;
- Mise sur le marché local de farine, d'épeautre perlé et de pains issus de leur production ;
- Etre le groupe porteur d'une demande de reconnaissance en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP) pour l'épeautre d'Ardenne. La filière devient maintenant autonome et la création de nouveaux produits est le prochain objectif du groupement (pâtes, biscuits et flocon d'épeautre).



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombres d'agriculteurs engagés	4
Nombres d'hectares semés en 2018	8,6
Nombre de machines achetées	3
Nombre de points de vente	21



Pour en savoir plus : www.epeautreardenne.be



LES SOLS AGRICOLES DU PAYS DES COLLINES SOUS LA LOUPE !



Depuis les projets interreg MESAM et PROSENSOLS, le Parc naturel du Pays des Collines développe différentes actions pour accompagner les agriculteurs vers une meilleure prise en compte de la qualité des sols dans leur activité. L'agronome du Parc naturel envisage différentes solutions en fonction des différentes échelles (le sol et la parcelle) sur base d'un diagnostic global du sol et de l'exploitation.

Au niveau du sol, l'agronome va notamment se concentrer sur la mise en place de solutions pour augmenter le taux d'humus des sols agricoles par la réalisation d'analyses de terre dont les données sont encodées dans un logiciel (VALOR) qui permet d'optimiser la gestion des matières organiques sur l'exploitation. Cela permet d'agir là où les sols ont le plus besoin de matières organiques. L'objectif est de diagnostiquer le sol, pour mieux le comprendre et dégager des pistes d'actions pour solutionner les problèmes.

Au niveau de la parcelle, une réflexion est également menée quant au rythme du travail du sol (source de perte en matière organique), des différents couverts végétaux les mieux adaptés mais aussi en matière d'aménagement : interbuttes en pomme de terre, haies, fascines, ...

Souhaitant solutionner un problème récurrent de coulées boueuses, le Parc naturel du Pays des Collines, le Contrat de Rivière Escaut-Lys, la commune de Frasnes-Lez-Anvaing et les agriculteurs concernés se sont associés pour installer à deux endroits stratégiques plusieurs sections de fascines à paille pour un total de

125 m. Cet aménagement, facile à mettre en place et efficace, constitue une sorte de barrière perméable constituée de paille prise en sandwich entre deux grillages tendus sur des piquets. Elle a été placée perpendiculairement à l'axe d'écoulement concentré des eaux de ruissellement et donne de bons résultats.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de visites d'information du logiciel VALOR	24
Nombre de plans de fumure	15
Nombre d'analyses de terre	40
Valeur de la valorisation économique des plans de fumure	113.454 €
Nombre de mètres linéaires de fascines implantés	125
Nombre de partenaires pour la pose des fascines	6



PLUS D'AUTONOMIE POUR DES EXPLOITATIONS PLUS RÉSILIENTES



Depuis 2010, les Parcs naturels des Plaines de l'Escaut, du Pays des collines et régional Scarpe Escaut (F) ont formé un groupe de travail « Herbe » pour informer les agriculteurs sur la thématique de l'autonomie fourragère. L'objectif est d'amener les agriculteurs à tendre vers plus d'autonomie. Mais qu'entendons-nous par cela ?

Au sein du groupe Herbe, nous voulons encourager la production des fourrages et des concentrés au sein des exploitations agricoles pour que ces dernières recourent le moins possible à des achats extérieurs pour nourrir leur cheptel.

Cela passe par une gestion optimale de la prairie notamment par une fauche et une pâture adéquates, en produisant une partie ou la totalité des aliments concentrés sur son exploitation, en assurant un stock suffisant de fourrage grossier, en connaissant les forces et faiblesses de son cheptel pour anticiper les maladies,... La production locale des rations réduit la variabilité des coûts de production et redonne du pouvoir de décision à l'agriculteur. En limitant les achats extérieurs, ces productions réduisent également leurs impacts négatifs sur l'environnement.

Au-delà des séances organisées pour les agriculteurs, tous les ans, un Salon ou un Forum de l'autonomie fourragère est proposé aux agriculteurs. Cette année 2017 a eu lieu le deuxième Forum de l'autonomie fourragère à Celles en Hainaut. Ce forum avait pour objectif de montrer les intérêts économiques, environnementaux et l'impact sur la santé humaine de l'autonomie fourragère.



Les activités du groupe herbe vont se renforcer au cours des 4 prochaines années grâce à un projet Interreg Ecorurable. Ce dernier vise notamment à diffuser des pratiques innovantes et à accompagner les agriculteurs dans l'adoption de ces pratiques.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de participants au Forum	200
Nombre de séances organisées en 2017	8
Taille du groupe Herbe	50 agriculteurs



LA CHOUETTE LAINE, LE CIRCUIT COURT DE LA LAINE AU PAYS DES COLLINES



La Chouette Laine est cette idée de création d'une filière laine 100 % Pays des Collines de l'éleveur à l'artisan/consommateur. Les objectifs sont de préserver le travail des éleveurs ovins, pérenniser le savoir-faire des artisan(e)s, préserver et générer de l'activité économique et du dynamisme local autour des transformations de la laine, soutenir des initiatives novatrices, valoriser la diversification agricole de produits non alimentaires, conscientiser le consommateur/citoyen à la valeur de la laine et rendre toute son utilité contemporaine à cette ressource naturelle, noble et durable. Cette philosophie de travail est en adéquation avec les valeurs véhiculées à l'échelle wallonne par la Filière Laine.

Chaque année, le Parc naturel organise une collecte de laine pour une valorisation locale (Chouette Laine) et wallonne grâce au partenariat avec DBC WOOL, négociant wallon. En participant à notre collecte de laine, les éleveurs ont la garantie de recevoir un revenu équitable en échange d'une laine de haute qualité bien triée mais également la satisfaction de s'intégrer à un réseau et à une dynamique économique locale.

La Chouette Laine propose désormais différents produits en vente en magasins et, depuis 2017, sur internet grâce à la mise en place d'une boutique de vente en ligne ! La Chouette Laine, c'est aussi de l'innovation textile puisqu'elle propose également un produit unique en Belgique constitué de laine de mouton montée sur une trame textile. Une sorte de peau de mouton sans la peau qui permet de créer et d'innover sans limite dans le domaine du textile. Avis aux designers !

Désormais, des étiquettes professionnelles et une page Facebook existent. D'autres artisans ont rejoint le réseau qui se tisse progressivement.

Suite au succès rencontré, nous recherchons activement des partenaires économiques au projet.

Plus d'informations sur www.lachouettelaine.be



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de kilos récoltés pour DBC WOOL	9602 kg
Nombre de kilos récoltés pour les produits « Chouette Laine »	170 kg
Nombre d'éleveurs partenaires	33
Nombre de partenaires	3
Boutique en ligne	1
Nombre de stands, ateliers, formations, visites organisés	19



DEUX PARCS NATURELS FORMENT DES «MURAILLEURS»...



Depuis plus d'un an maintenant, des formations à la construction en pierre sèche se rencontrent çà et là au cœur de deux Parcs naturels voisins, celui des deux Ourthes et celui de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier. Ce qui les relie ? Un projet Interreg « Pierre sèche en grande Région ».



Un des objectifs principaux de ce projet est de sensibiliser le grand public à la présence de ce petit patrimoine sur nos territoires et à la manière de le restaurer. Souvent méconnus et donc « invisibles », les murs en pierre sèche sont généralement laissés à l'abandon et, sans entretien, ils finissent par s'écrouler, puis être remplacés par leurs propriétaires qui ignorent comment les remettre en état. La pierre sèche a beaucoup d'atouts. Elle présente une grande résistance et une bonne souplesse de la maçonnerie puisque celle-ci ne contient pas de mortier, elle permet un drainage et freine les eaux, elle accueille la biodiversité grâce aux interstices entre les pierres et permet la création de corridors écologiques ...

Actif dans le projet, le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » – en collaboration avec les deux Parcs naturels – met en place des formations pratiques à la construction en pierre sèche. Les chantiers de formation sont ouverts au grand public ainsi qu'aux professionnels et donc à toutes les personnes souhaitant découvrir la technique de la pierre sèche, qu'elles soient familiarisées à la maçonnerie ou non. Les formations d'une semaine (pour les plus longues) consistent en l'apprentissage sur le terrain des bases indispensables et de quelques règles à appliquer afin que le mur soit le plus solide possible.

Un des objectifs est de sensibiliser le grand-public, les habitants et les communes à l'importance de la préservation de ces murs pour leurs aspects positifs sur l'environnement et pour l'identité des villages et des paysages marqués par leur présence.

Jusqu'en 2020 des chantiers de formations continueront à être menés au sein de deux Parcs naturels pour favoriser la transmission de ce savoir-faire.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de chantiers de formation sur des communes différentes	7
Nombre de jours de formation	28
M ² de murs restaurés	200
Nombre de communes touchées	13
Nombre de stagiaires initiés	49



LA JOURNÉE « TERROIR ET MÉMOIRE » UNE JOURNÉE FESTIVE AU SERVICE DU PATRIMOINE LOCAL



Pendant longtemps, le Parc Naturel des Hauts-Pays a manqué d'un véritable rendez-vous récurrent avec le public. C'est pour remédier à cela que la journée « Terroir et Mémoire » fut créée.

Le concept est simple : chaque année, une des 6 communes partenaires du Parc naturel (Quiévrain, Honnelles, Dour, Colfontaine, Frameries, Quévy) est le théâtre d'une journée conviviale à la rencontre de nos patrimoines naturels, ruraux et culturels. Bien plus qu'une simple « fête du Parc », cette manifestation se veut une occasion de dévoiler les richesses de notre territoire, qu'elles soient matérielles ou immatérielles.

La 3^{ème} édition a eu lieu sur la commune de Frameries (dans le charmant village de Sars-la-Bruyère), traversée par une voie romaine dont les vestiges sont encore visibles. Autour de ce thème, nous avons proposé un riche programme d'activités.



Trois partenaires muséaux de choix se sont associés : le Forum antique de Bavay, l'Archéosite d'Aubechies et l'Espace gallo-romain d'Ath. Nous y avons envoyé les enfants des écoles primaires d'Eugies et de Sars-la-Bruyère afin qu'ils construisent une exposition pour l'occasion. Ces musées ont fait découvrir au public les divers aspects de la vie de nos ancêtres par le biais d'ateliers pratiques (construction de cités antiques, poterie, tissage, maquillage, ateliers légionnaires, jeux antiques, ...). Un jeu de piste emmenait également les enfants à la découverte du village.

L'association Bagaconervio a proposé l'incroyable reconstitution d'un camp romain ainsi que des combats de gladiateurs et des manœuvres militaires effectuées par des soldats costumés. Un parcours-spectacle guidé à travers le village a permis au public de découvrir deux lieux exceptionnellement ouverts pour l'événement : le Château de La Roche et le Donjon de Sars-la-Bruyère.



À midi, un menu 3 services à base de produits locaux était proposé sur réservation. Toute la journée, petite restauration, dégustation de produits spéciaux, bar avec bières gauloises et locales étaient assurés. Cet événement grand public au service de notre patrimoine local fut un grand succès !

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre estimé de personnes	1500
Nombre de musées partenaires	3
Nombre de repas à base de produits locaux	101
Nombre de balades-spectacles	3
Nombre d'enfants impliqués (exposition et jeu de piste)	252



UN SENTIER DIDACTIQUE ACCESSIBLE À TOUS !



En 2012, la Commune de Waimes, propriétaire d'un terrain en face de la Maison du Parc, le DNF et le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel ont signé un accord pour l'aménagement écologique d'une parcelle forestière humide. Il s'agissait de la transformation d'une forêt d'épicéas en une mosaïque de biotopes plus intéressants d'un point de vue biologique : landes humides, forêt de feuillus, mares et une prairie maigre. L'aménagement planifiait également un sentier didactique : un lieu d'expériences accessible à tous et en particulier aux personnes à besoins spécifiques.

En 2017, le scénographe Stéphane Cassoth («Découverte Nature Design»), en étroite collaboration avec les membres de l'équipe de la Maison du parc, a réalisé des modules interactifs.

Le résultat : un sentier ludique permettant de découvrir la région et les habitats restaurés ou de s'essayer à la climatologie ou la géographie, tout en jouant : puzzles, devinettes, outils de mesures, ... Une invitation au silence et à l'écoute de bruits de la nature avec un module détente.

Une occasion de pouvoir offrir une expérience de la nature, interactive et ludique, proche de la Maison du parc et accessible à tous.

Pour la suite : les petits et grands artistes du Parc naturel viendront orner ce sentier de leurs œuvres. Un lagunage didactique sera également installé ainsi qu'un nouvel espace de pique-nique. En mai 2018, nous avons eu le plaisir d'inaugurer le sentier, lors de l'événement annuel de la Maison du parc « Culture nature ».



L'idée du projet est d'offrir au grand public un lieu d'apprentissage, de découverte et de détente. Les modules présentent de manière ludique des aspects particuliers de la région et s'adressent en même temps à tous groupes d'âge, aux touristes ainsi qu'aux classes vertes et aux personnes en mobilité réduite ! Et tout cela en quatre langues (FR, ALL, NL, EN).

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'hectares restaurés (2012 - 2016)	4 ha
Longueur du sentier	650 m
Nombre de modules interactifs	9
Nombre de panneaux didactiques (infos supplémentaires)	7





A TOUTE VAPEUR...QUAND LE TRAM TRAVERSAIT LA VALLÉE DE L'ATTEERT



« Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître... ». tel aurait pu commencer le récit de la conquête de la vallée de l'Attert par le cheval-vapeur. Mais loin d'être oublié, le vicinal allait à nouveau faire parler de lui à l'occasion des Journées du Patrimoine 2017 dont le thème était « Voies d'eau, de terre et de fer ».

Durant quarante ans, la ligne vicinale Arlon-Martelange a sculpté le paysage, rythmé le quotidien et marqué les esprits. Il n'est pas rare, lorsque l'on se promène dans le Parc naturel, d'emprunter un chemin large et rectiligne perdu au fond des bois. Les tronçons de l'ancienne assise du tram laissent une marque indélébile qui invite à se replonger dans cette folle aventure du tram. Tout au long de la ligne, les anciennes gares sont devenues des habitations privées mais l'architecture caractéristique trahit son usage ancien.



Afin de mettre en lumière ce patrimoine historique, le Parc a édité une brochure, « A toute vapeur », proposant de suivre le chemin du tram lors de sa traversée de la vallée. L'histoire du tram vicinal y est racontée. Les gares et tronçons d'assise encore visibles y sont détaillés. La brochure est truffée d'anecdotes. Ce document a été distribué lors des Journées du patrimoine mais il était (et est toujours) téléchargeable sur le site du Parc naturel. Bon nombre de personnes ont contacté le Parc pour raconter une histoire, un souvenir lié au tram. Il est vrai que ce tortillard a permis à beaucoup de villageois

de découvrir la « grande » ville d'Arlon et ses vitrines de magasins. Il a aussi contribué à l'essor de la population en favorisant le commerce des produits agricoles, en permettant aux hommes de se rendre plus aisément vers les entreprises en recherche de main d'œuvre et aux étudiants pour qui les études secondaires devenaient possibles. Sans oublier les rencontres autour du poêle à bois à peine tiède les jours de grand froid. Le tram méritait bien d'être mis à l'honneur pour tous ces services rendus.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de gares existantes	4
Longueur totale de l'assise encore existante (km)	6
Vitesse du tram sur le plat (km/h)	30
Vitesse du tram en côte (km/h)	4, voire moins
Nombre de livrets « papier » distribués	70

Education et sensibilisation



CLEAN UP ! NETTOYONS RESPONSABLE !



Les produits d'entretien ont un impact sur l'environnement, la santé et le budget. Les raisons de les fabriquer soi-même sont nombreuses : faire des économies, savoir ce qu'on utilise, limiter la pollution de l'eau, du sol, de l'air, protéger sa santé, réduire ses déchets, agir de manière responsable et citoyenne.

Le Parc naturel du Pays des Collines a organisé une série d'ateliers « information - fabrication » de produits ménagers respectueux de l'environnement à destination des citoyens. Le but de cette initiative liée au développement durable, est d'induire un changement de mentalité au niveau de notre mode de consommation. Cela contribue également à renforcer la démarche de développement local dans laquelle de nombreux producteurs et artisans du Pays des Collines sont impliqués : le commerce de proximité, le savoir-faire local, la création de liens avec les différents acteurs locaux, l'échange direct avec le citoyen, la mise en pratique de processus innovants permettant de développer d'autres modes de gestion plus respectueux de notre environnement, ... D'ailleurs, de nombreux ateliers ont été organisés chez les producteurs.



Au travers des 10 ateliers et stands organisés, ce ne sont pas moins de 244 personnes qui ont appris ou qui ont été sensibilisées à nettoyer de manière écoresponsable en évitant l'utilisation de produits ménagers classiques. Au cours de la partie théorique d'un atelier, les participants ont ainsi pu apprendre à « décrypter » les étiquettes des produits classiques : qu'est-ce qu'un produit ménager, quel est son rôle, que contient-il, quels sont les effets des différents composants, ... ?

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'ateliers et de stands	10
Nombre de participants	244
Nombre de producteurs accueillant les ateliers	6



Ensuite, les alternatives possibles ont été étudiées via la présentation de produits de base servant à fabriquer soi-même ses produits ménagers respectueux de la santé, de l'environnement et nettement moins onéreux : bicarbonate de soude, vinaigre, cristaux de soude, savon noir de Marseille ont ainsi révélé tous leurs secrets...

Des recettes, des trucs et astuces ont précédé la fabrication d'un produit que les participants ont pu emporter !



HUIT BOULES D'ÉNERGIE ENVAHISSENT LE VERGER !



Né de la collaboration entre le Parc naturel de la Vallée de l'Attert et les Octofun®, le premier espace Octofun® dédié à l'environnement a vu le jour dans la commune d'Attert.

La pédagogie des Octofun® utilise les intelligences multiples sous une forme ludique avec des petits personnages. Ceux-ci sont comme huit boules d'énergie qui permettent d'ouvrir 8 directions stimulant le potentiel de chacun. Chaque membre de la famille Octofun® incarne une intelligence particulière. Dans ce projet, chacune des huit intelligences s'est mise au service de l'environnement pour créer un espace totalement innovant constitué de 8 modules interactifs. Chaque panneau aborde un thème différent en relation avec la nature.



C'est ainsi que Mélofun nous apprend à reconnaître le chant des oiseaux, que Mathifun nous guide dans l'identification des feuilles d'arbres à travers une clé de détermination, qu'Alphafun joue avec les mots et les insectes, que 3Dfun nous emmène à la chasse au trésor dans le verger, que Multifun nous aidera à passer à travers une toile d'araignée, que Funégo peut se ressourcer au milieu de la nature dans sa cabane, que Bodyfun nous fait bouger dans le verger et enfin que Vitafun, l'Octofun® sensible à la nature, nous propose une multitude de petits gestes en faveur de l'environnement.

Il est à noter que le panneau de reconnaissance des oiseaux est autonome en électricité puisqu'il est couplé directement avec un panneau solaire.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de modules	8
Nombre de gestes en faveur de l'environnement de Vitafun	24
Nombre de panneaux solaires utilisés	1



L'espace Octofun® du Parc naturel s'adresse à tous, enfants comme adultes car les informations présentées sont à plusieurs niveaux. Chaque panneau propose un défi ludique aux plus petits tandis qu'une information plus fouillée est également accessible sur le panneau.

Situé à l'arrière de la maison communale d'Attert, l'espace Octofun® du Parc naturel trouve sa place dans un verger ancien qui permet une découverte en toute sécurité au cœur de la nature.

RADIS, KIWIS, ET BROCOLIS... L'ITINÉRANCE AU FIL DE L'EAU !



Le Parc naturel des deux Ourthes s'est... jeté à l'eau ! Dans le cadre du projet Interreg «Itinérance aquatique» regroupant six partenaires belges, français et grand-ducaux et ayant comme but la valorisation culturelle et artistique des zones humides, il a organisé un atelier de design culinaire lors de la fête annuelle qui s'est déroulée le dimanche 24 septembre 2017 dans le charmant village de Journal, dans la commune de Tenneville.

Réinventer et repenser la cuisine pour plaire aux yeux et lui donner une dimension artistique, voici le but du design culinaire...

Couleurs, goûts, formes et odeurs... Quoi de plus attrayant pour accueillir et attirer les visiteurs et engager ainsi la discussion, quoi de mieux qu'un tableau représentant les zones humides, marais et tourbières, forêts et ruisseaux de l'Ardenne, le tout réalisé avec des légumes, fruits, condiments ou épices. C'est ainsi que, comme par magie, des brocolis deviennent arbres, des radis se transforment en petits champignons, des kiwis en nénuphars, tandis que tout un panel de légumes aux différentes nuances de vert donne l'illusion parfaite d'une végétation de bord de rivière.

Et pour allier l'artistique au pédagogique : quelques recettes «objectif zéro déchet» sont réalisées ou expliquées devant un public plus qu'intéressé. Les visiteurs ont ainsi pu déguster un flan aux épluchures de carottes, une salade à base de tige de brocolis, un pesto d'orties ou encore des chips aux épluchures de pommes de terre.

L'objectif de cet atelier a dépassé son but premier, qui se voulait exclusivement artistique, pour aboutir à une sensibilisation plus générale sur l'alimentation et le gaspillage à outrance...

Un sympathique exemple à suivre !



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de personnes touchées	4000
Nombre de carnets envoyés suite aux demandes (par mail)	200
Nombre de recettes anti-gaspi proposées	17



UN JARDIN EN PERMACULTURE À LA MAISON DU PARC NATUREL DE GAUME



L'objectif de ce jardin en permaculture est de créer un jardin « vitrine » des bonnes pratiques de jardinage au naturel. C'est aussi de proposer un lieu de formations théoriques et pratiques où expérimenter en groupe de nouvelles méthodes de jardinage.

Les enjeux de ce jardin sont de sensibiliser le grand public à la production alimentaire économe en énergie, respectant les biotopes, et de créer ainsi des habitats humains plus autonomes, durables et résilients. Le jardinage connaît un regain d'intérêt important dû à plusieurs facteurs, dont notamment le besoin de nature du public mais aussi l'émergence de la conscience des limites des ressources de la planète.

Il a d'abord fallu concevoir le jardin dans son ensemble de manière à ce qu'il réponde aux principes de la permaculture. Pour cela, il a aussi fallu suivre la formation qualifiante en permaculture organisée par le CRIE d'Anlier (Nature Attitude). Une fois le design du jardin défini, il a fallu ensuite passer à l'action.

Pour réaliser collectivement les divers éléments composant le jardin en permaculture, nous avons proposé un cycle de formations : introduction à la permaculture, construction d'une spirale à insectes et aromatiques, réalisation d'un banc en saule vivant, soirée sur la culture des légumes oubliés ou méconnus, sur l'accueil des pollinisateurs sauvages au jardin, etc. A noter que ce jardin est également axé sur l'accueil des pollinisateurs sauvages, un enjeu important pour notre alimentation et notre biodiversité ...

Le jardin en permaculture a accueilli plus d'une centaine de visiteurs durant le week-end des Parcs et jardins. Au menu : une exposition de photos grand format sur les pollinisateurs sauvages de nos régions, la visite d'une prairie naturelle favorable aux pollinisateurs, un atelier fabrication collective d'une abeille en osier, un atelier compost, une animation « Incroyables Comestibles », un atelier cuisine durable à partir des produits du jardin, etc.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de formations dispensées en 2017	10
Nombre de participants à ces formations	183
Surface de jardin aménagé (ares)	3
Nombre d'activités proposées durant le week-end	15
Nombre de visiteurs durant ce week-end	+/- 120

LE MOULIN DE NISMES, DE LA FARINE À LA LUMIÈRE !



En 2013, la Commune de Viroinval a adhéré à la Convention des Maires, programme européen qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'engagement pris est la réduction d'au moins 20% des émissions de CO2 à l'horizon 2020 par rapport aux émissions de 1990.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la Commune de Viroinval doit jouer sur plusieurs paramètres qui vont de l'économie d'énergie à l'augmentation de la part d'énergie renouvelable consommée, d'où la restauration de l'ancien site du moulin de Nismes pour y installer une centrale hydro-électrique. L'électricité produite permet en effet d'alimenter le centre culturel voisin.

Mais ce projet est aussi une occasion de valoriser le patrimoine historique de Nismes et de mettre en place un outil éducatif pour appréhender le cycle de l'énergie renouvelable.

Le Parc naturel a été associé à ce projet et s'est chargé du volet sensibilisation. Un panneau explicatif du projet et de l'histoire du site a donc été installé sur le site et traduit en néerlandais afin d'informer les nombreux touristes.

Des brochures, plus détaillées, reprenant la production d'électricité mais aussi l'histoire du site, depuis ses premières traces écrites en 990 jusqu'à aujourd'hui ont été rédigées et sont disponibles sur demande, dans les deux langues, à l'Office du Tourisme de Viroinval.

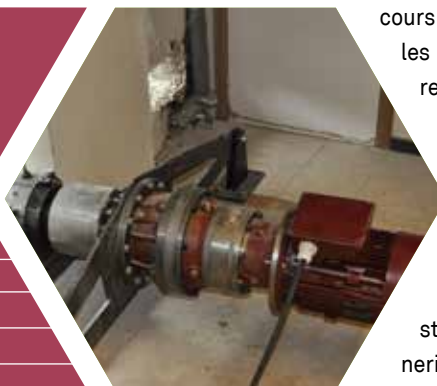
Les écoles du Parc naturel étendu ont été invitées à assister à une animation gratuite d'une demi-journée. Lors de ces

animations, l'emploi de l'énergie au cours du temps est découvert avec les enfants, ainsi que les différents types d'énergie utilisées aujourd'hui... Une visite sur le site permet d'observer et de comprendre le mécanisme de fonctionnement du moulin, d'estimer sa vitesse, de comprendre les différentes structures et de visiter la machinerie intérieure.

Les différentes manières d'économiser l'énergie à la maison et à l'école sont finalement découvertes grâce à l'analyse de situations de la vie quotidienne.

Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'enfants sensibilisés	230
Vitesse de rotation de la roue (en tour/min)	7
Production mensuelle moyenne (en Kw/h)	1600
Équivalent de ménages alimentés par an	4.8
Nombre de brochures demandées	115





ACTION SALAMANDRE QUAND LES CITOYENS SE METTENT EN MOUVEMENT



Tout part d'un Martelangeois qui s'émeut de la quantité de salamandres écrasées devant chez lui, Rue de la Tannerie. Il prend contact avec le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier et Denis Martens, du Cercle des Naturalistes de Belgique (CNB) pour signaler cette zone sensible. Tous ensemble, nous décidons d'agir et d'impliquer des citoyens dans ce projet.

Après une animation pédagogique sur les amphibiens de nos régions, des panneaux ont été réalisés par les jeunes CNB de Bastogne, dans le cadre du Contrat Rivière Moselle. Les enfants invitent les automobilistes à lever le pied en période de migration : en septembre-octobre et février-mars.



Au-delà de 30km/h, les amphibiens qui ont la chance de passer entre les roues des véhicules se font happer sous l'habitacle par le mouvement d'air, occasionnant un choc fatal. Ces panneaux sont placés aux zones sensibles identifiées lors des périodes de migration et retirés ensuite.

Depuis, cette population de salamandre fait l'objet d'un suivi. Des bénévoles du Parc vont quatre fois par an sortir avec nous de nuit pour les compter, les photographier et les mesurer. Pourquoi ce suivi ? Un champignon venu d'Asie a éradiqué la quasi-totalité de l'espèce aux Pays-Bas sur quelques années. Ce champignon tend à s'étendre vers la Belgique et l'Allemagne. Il est important de connaître l'état actuel de nos populations pour

agir. Dans ce sens, une conférence donnée par Thierry Kinet (Natagora – GT Rainne) a été organisée, donnant des pistes concrètes, comme cette recommandation simple pour éviter la propagation du pathogène : bien sécher ses chaussures ou en changer lorsqu'on passe d'un massif à l'autre.



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de panneaux placés	2
Nombre de nuits d'inventaires	2
Nombre de salamandres observées au kilomètre	33
Nombre d'enfants et bénévoles impliqués dans le projet	20

ATELIERS INTERGÉNÉRATIONNELS AUTOUR DE LA THÉMATIQUE DE LA POMME



Pour la troisième année consécutive, le Parc naturel des Hauts-Pays a organisé des ateliers intergénérationnels autour de la thématique de la pomme. La démarche se veut transversale : elle s'inscrit dans la prolongation de la campagne « Valorisation des vergers hautes tiges et dynamisation du bocage » et comporte un axe important d'information et de sensibilisation de la population. La richesse du projet trouve également son essor dans la rencontre de différents publics cibles : les aînés (home Foyer Notre-Dame d'Audrenghies, home du CPAS Le Bon Repos de Dour), les personnes présentant un handicap (Centre d'Hébergement et de Rencontre La Goutrielle de Montignies-sur-Roc) et les enfants de 8 à 12 ans (enseignement primaire).

Les objectifs du projet sont nombreux :

- Inciter à consommer des produits sains (récréation, ...) ;
- Etablir une relation riche entre des publics très différents, donner de la cohésion sociale ;
- Fournir des informations sur les anciennes variétés de pommes, les auxiliaires et ravageurs des vergers, la lutte biologique... ;
- Promouvoir l'usage de la presse à fruits....

Les ateliers se déroulent les mercredis après-midi d'octobre et de novembre. Ils comportent différentes activités :

- Les activités de cuisine (tartes, crumbles, chaussons aux pommes...)
- Les activités de pressage de pommes
- Les activités pédagogiques (jeux variés sur la thématique du verger)
- La dégustation conviviale



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre de personnes sensibilisées 2015	64
Nombre de personnes sensibilisées 2016	37
Nombre de personnes sensibilisées 2017	83





NOUVEL ESPOIR POUR LA QUALITÉ DE L'EAU À HOLZHEIM



Au sein du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel, de nombreuses habitations sont situées en zone d'épuration autonome et ne sont pas soumises à l'obligation d'épurer leurs eaux usées.

Depuis juin 2016, le Parc naturel est en charge du projet Leader « Amélioration de la qualité des eaux ». A côté de la sensibilisation du public à l'importance de préserver nos ressources en eau et de la mise en place de mesures de restauration au sein des cours d'eau, ce projet a pour objectif de réaliser des études de faisabilité pour la mise en place de projets pilotes d'épuration groupée en zone d'épuration autonome.

C'est au village de Holzheim (commune de Bullange) que le projet a pu démarrer. Il abrite environ 100 habitants et est situé en zone d'épuration autonome. Une partie des eaux usées du village, principalement non épurées, sont rejetées dans une zone de source. Pas besoin d'être un grand scientifique ni d'analyses détaillées pour voir l'impact des rejets sur le cours d'eau récepteur !



Plusieurs éléments nous ont orientés vers la mise en place d'un projet pilote « test » de création de « zones humides » naturelles (sans apport de matériaux extérieurs) en aval du village de Holzheim. Elles contribueraient à l'épuration des eaux usées en provenance du village. Une manière de renforcer le pouvoir d'autoépuration du cours d'eau récepteur.

Après de nombreuses rencontres avec les villageois motivés, un expert a démarré une étude au mois de décembre 2017.

Des analyses d'eau et mesures de débit ont été réalisées en vue de dimensionner les différents éléments (bassins, petites cascades, ...) de façon optimale.

Si tout se passe bien, les travaux devraient débuter en septembre 2018... Cerise sur le gâteau : l'ensemble des propriétaires des terrains attendant au cours d'eau ont marqué leur accord pour que des travaux soient réalisés sur leur parcelle...



Chiffres clés

Intitulés	Résultats
Nombre d'habitations dont les eaux usées seront épurées suite à la mise en place du projet pilote à Holzheim	37
Nombre d'outils de sensibilisation développés	5
Nombre d'études de faisabilité pour l'épuration groupée réalisées sur le territoire du GAL	4

Les Parcs naturels de Wallonie



- ① Pays des Collines
- ② Plaines de l'Escaut
- ③ Hauts-Pays
- ④ Viroin-Hermeton
- ⑤ Burdinale-Mehaigne
- ⑥ Sources
- ⑦ Hautes Fagnes-Eifel
- ⑧ Deux Ourthes
- ⑨ Haute-Sûre Forêt d'Anlier
- ⑩ Vallée de l'Attert
- ⑪ Gaume

> 59 communes
> 283.000 habitants
> 23% du territoire wallon



Fédération des Parcs naturels de Wallonie

Adresse : Rue de Coppin, n°20
5100 Jambes
081/30.21.81

Contact : info@fpnw.be

Site Internet : www.fpnw.be

Éditeur responsable

Françoise Erneux
Rue de Coppin, 20
5100 Jambes

Impression
SNEL



Avec le soutien de



Wallonie